



## COMMUNE DE FERREYRES

Rte des Bois 3  
1313 Ferreyres

Tél. 021 866 12 02  
administration@ferreyres.ch

### INFORMATION AUX HABITANTS

## Election municipale complémentaire

À la suite de la démission avec effet immédiat de Monsieur Nicolas de Rahm, conseiller municipal, les électrices et électeurs de la Commune de Ferreyres sont appelés à élire un-e conseiller-ère municipal-e pour le remplacer.

### Date de l'élection complémentaire

L'élection complémentaire aura lieu le **dimanche 17 mars 2019** selon le système majoritaire à deux tours de scrutin – une élection tacite est exclue tant au premier qu'au second tour.

### Dépôt des listes

Le **dernier délai** pour le dépôt des listes en vue du premier tour est fixé au **lundi 28 janvier 2019 à 12 heures précises au greffe municipal**.

Toute liste de candidature doit :

- être signée par 3 électeurs domiciliés dans la commune avec l'indication de leur-s nom-s, prénom-, année de naissance, lieu-x d'origine, profession et domicile (signataires - parrains)
- mentionner un mandataire et un suppléant ; à défaut le premier des signataires est considéré comme mandataire et le suivant comme suppléant (dossier officiel de candidature)
- être accompagnée d'une déclaration d'acceptation signée par chacun des candidats qu'elle porte, la signature peut être remplacée par celle d'un mandataire au bénéfice d'une procuration spéciale jointe à la déclaration
- porter une dénomination distincte et indiquer les nom-s, prénom-s, année de naissance, lieu-x d'origine, profession et domicile de chacun des candidats jointe à la déclaration

Des exemplaires de liste de candidature sont disponibles auprès de l'administration communale

- durant les heures d'ouvertures du greffe : lundi 18:30 – 19:30 / mercredi 08:30-11:30
- sur rendez-vous : 076 381 97 23 / [administration@ferreyres.ch](mailto:administration@ferreyres.ch)
- par courriel à [administration@ferreyres.ch](mailto:administration@ferreyres.ch)
- par téléchargement sur le site internet de la commune [www.ferreyres.ch/election-municipale-complementaire-fr4282.html](http://www.ferreyres.ch/election-municipale-complementaire-fr4282.html)
- dans un casier d'information générale du greffe (disponible en tout temps).

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au :

|                     |   |
|---------------------|---|
| Greffe municipal    | Tél. 076 381 97 23<br>Courriel <a href="mailto:administration@ferreyres.ch">administration@ferreyres.ch</a> |
| Alain Viret, Syndic | Tél. 076 586 09 72<br>Courriel <a href="mailto:syndic@ferreyres.ch">syndic@ferreyres.ch</a>                 |

Un formulaire ad hoc peut être obtenu gratuitement auprès du greffe municipal pour le 1er tour (et auprès du président du bureau électoral pour le 2e tour éventuel le jour du scrutin).

**Sont éligibles :**

- tous les citoyens suisses, hommes et femmes, âgés de 18 ans révolus, qui ont leur domicile politique dans la commune et sont inscrits au rôle des électeurs ;
- tous les citoyens étrangers, hommes et femmes, âgés de 18 ans révolus, qui remplissent les conditions légales (art. 5 LEDP), qui ont leur domicile politique dans la commune et sont inscrits au rôle des électeurs.

Le rôle des électeurs peut être consulté auprès du greffe municipal, durant les heures d'ouverture du bureau.

*Art. 5 LEDP les personnes étrangères, hommes et femmes, âgées de 18 ans révolus, domiciliées dans la commune, qui résident en Suisse au bénéfice d'une autorisation depuis dix ans au moins et sont domiciliées dans le canton depuis trois ans au moins.*

**ATTENTION :** conformément à l'art. 83 al.3 LEDP entré en vigueur le 1er juillet 2013, tout candidat doit avoir son domicile politique dans la commune au plus tard au moment du délai de dépôt des listes.

*Pour toute autre information, veuillez vous référer à l'arrêté de convocation affiché au pilier public.*



*La Municipalité*